

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens-fonds?

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Voyez l'article 11° a. sous le Titre III où est la réponse
L'année passée elle a reçu d'une cotisation en
les pères des enfants de cette école 4 L par mois
cette année elle n'a rien eu d'eux; mais
la commune lui a promis une indemnité
& elle a reçu un léger à compte.

La commune doit faire la pension.

(I)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

La Vallée d'Outre Rhodan, autrement dite la Manche.

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? La Vallée isolée & séparée du Village de Rougemont par une montagne qui s'abaisse un peu

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? Dans l'endroit où est le chemin de communication, qui est dit rapide & mauvais en tout temps. Elle fait partie de la commune de Rougemont.

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence? De la paroisse & ressort-il? De l'église de Rougemont.

d. District Du Pays d'en haut Romand.

e. Canton Du Léman.

2°. Eloignement des maisons appartenant au ressort de chaque école. Il n'y a point de lieu déterminé pour y tenir l'école, mais, en supposant que la chambre où elle se tient soit au centre de cette vallée, il y aura environ 16 maisons dans la circonférence du premier quart d'heure. (Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.) & quelques fois fermés par les neiges. D'ailleurs les chemins dans ces mêmes distances sont rendus plus longs, plus pénibles, & quelque fois fermés par les neiges.

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. Du reste chaque maison à son nom. Vallée d'Outre Rhodan ou la Manche qui comprend encore le vallon des Ouges.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. Les réponses aux deux articles précédents montrent que l'on ne peut faire à celui-ci une réponse déterminée.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? Les maisons de cette vallée appartiennent pour la plupart à des particuliers qui ne les habitent qu'une partie de l'année; les uns n'y sont avec leurs enfants qu'au commencement de l'hiver, d'autres y viennent à la fin; d'autres y sont toute l'année. Ainsi du commencement de l'hiver à la fin le nombre des écoliers varie de 25 à 43 enfants. Lorsque les pères vont dans leurs autres habitations leurs enfants fréquentent les autres écoles de la paroisse qui sont à leur portée.

(2)

4°. Éloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence? *Les deux écoles du village de Rougemont, celle à l'Est & l'indur, au midi, & celle des hermes situées à l'Occident. Les 3 premières distantes à une lieue de celle de la manche & la dernière à demi lieue, mais séparée de celle de la manche par un précipice, au bas duquel est un chemin dangereux & impraticable en hiver.*

b. Leurs distances réciproques.

I I.

INSTRUCTION.

- 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? *Les principes de la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, la Religion, le chant des psaumes.*
- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? *En hiver seulement, depuis la Saint Martin jusqu'après Pâques.*
- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? *Les livres abécédaires & syllabaires, les catéchismes de Berne & d'Estervald, l'écriture sainte & le livre des psaumes.*
- 8°. Préceptes & réglemens, comment sont-ils observés? *Il n'y a de préceptes & réglemens qu'un usage commun aux écoles du pays, & ils dépendent sur tout de l'observation de l'assiduité des parens à envoyer leurs enfants à l'école.*
- 9°. Durée de l'école chaque jour? *Selon le nombre des enfants, depuis les 9 heures ou 10, jusqu'à 2 ou 3 après midi même 4. (*)*
- 10°. Les enfans sont-ils distribués ou classés? *Il y a 3 classes. Dans la première sont ceux qui savent les deux catéchismes, les psaumes choisis & les cantiques, écrivent la ligne, reçoivent en dictature des thèmes d'orthographe & savent les règles simples d'arithmétique; dans la seconde ceux qui savent le catéchisme d'Estervald, apprennent les psaumes, à écrire la ligne, reçoivent des thèmes & commencent à chiffrer; dans la 3^e les instituteurs. Les commençants pour la lecture, l'écriture &c.*
- 11°. Instituteurs. *Elle commençants pour la lecture, l'écriture &c.*

RELATIONS PERSONNELLES.

- a. Qui a établi jusques ici le Régent? *Le Pasteur faisait l'examen des prétendans en présence & de quelle manière? des membres du conseil consistorial de Rougemont, devant présenter nomination des deux plus capables au diocèse.*
- b. D'où est-il? *De Rougemont. Il a été établi par les prêtres & le Pasteur réunis en presbytere d'Alby.*
- c. Son nom *Jean Jaquillard.*

(*) J'ai observé au Citoyen Régent de cette Ecole, qu'une telle durée est trop longue pour des enfans. Note du Pasteur.

(3)

- d. Son âge. *Dir - sept ans & demi.*
- e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il? *Jeune orphelin, il est en ménage avec ses deux sœurs aînées, qui gagnent leur vie par leur travail.*
- f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *Depuis le milieu de Novembre 1798.*
- g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *En service de montagne dans le pays allemand & dans le pays de Vaud.*
- h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles?
- 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

- a. En hiver, } soit garçons ou filles. *43 Enfans.*
- b. En été, }

I V.

RAPPORTS ECONOMIQUES.

- 13°. Biens & fonds de chaque école.

- a. Possède-t-elle de pareils fonds? *Aucuns.*
- b. Quelle en est la valeur?
- c. Source des revenus.

- d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

- 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *Rien.*

- 15°. Bâtiment de l'école.

- a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

- b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *Aucun.*

- c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix? *La commune de Rougemont loue chaque hiver une chambre chez celui des particuliers qui veut & à qui il convient le plus d'avoir cette charge, en proportion du nombre des enfans qu'il a, & qui sont ainsi dispensés de sortir de leur maison pour fréquenter l'école. L'emplacement varie d'une année à l'autre; cet hiver la chambre qu'on a louée était si mauvaise & si froide que le Régent n'a pu l'habiter, & a été obligé de faire tous les jours une lieue de chemin matin & soir de son domicile à celui de l'école.*

- d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école, *leur maison pour fréquenter l'école. L'emplacement varie d'une année à l'autre; cet hiver la chambre qu'on a louée était si mauvaise & si froide que le Régent n'a pu l'habiter, & a été obligé de faire tous les jours une lieue de chemin matin & soir de son domicile à celui de l'école.*

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

48 L. & quelques buches que les enfans apportent pour chauffer la chambre de l'école.

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisses communales? *Les 48 L. ci dessus indiqués, de la bourse de Commune.*
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

Rougemont.

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

Village de Rougemont.

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

Partie de la Commune de Rougemont.

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

*Agence de Rougemont
District de Chateaubourg. Pays de haut Romand*

d. District

e. Canton

Du Léman.

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

Le vanel et autres maisons voisines 15. Maisons les Allamands 37. Les murets 8. le Perrey 8. les Bodins 8. Blancis Ebelans et la Saupar 14. Deléver 10. Blamont fontaine, Brax, Borgeor à la Grange, Braitheuf 25. Village 80. la forelar, chevallet, les Monts Cheneaux 9.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

Le village, les allamands 1/4 h. la Saupar 1/4 h. le vanel 1/4 h. la grange 1/4 h. Deléver 1/4 h. et nombre de maisons disséminées Bodémor 1/4 h.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

Réponse ci dessus

b. Le nombre des enfans de chaque endroit qui la fréquentent?

Dans le Village 29 enfans. Allamands 10. la Saupar 2. le Vanal 4. Deléver 5. et le reste des enfans viennent des maisons disséminées.

180

No 90.

Réponses Du Régent de la première Ecole Du Village de Rougemont.